



Passculturesport79

publié le 20/09/2021

aide financière du département à la reprise des activités

Descriptif :

Le département renouvelle son soutien au secteur associatif et aux familles

Avec le Pass Relance Culture Sport 79 , vous pouvez **bénéficier d'une aide** qui peut aller jusqu'à 60 euros par enfant de 3 à 17 ans.

Pour se faire, se connecter sur :

www.passculturesport79.fr 

La demande est à faire sur ce site entre le 01/09 et le 30/12/2021.

Vous aurez besoin de documents et entre autre un justificatif d'adhésion de l'enfant à notre association. **N'hésitez pas à le réclamer par l'intermédiaire de votre enfant auprès de son professeur d'EPS.**

Sportivement, Mme BUARD.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.